



# L'écho du tambourin

## Sommaire

## Editorial

Editorial	p.1
Compte-rendu de la réunion du Conseil de l'Ordre du vendredi 20 avril 2001	p.2
Compte-rendu de l'Assemblée Plénière des Tambourinaires	p.2
Rapport d'activité 2000-2001, par Maurice Guis	p.4
Un nouveau secrétaire pour l'Ordre des Tambourinaires	p.6
Au sujet de l'examen fédéral	p.8
Rendez-vous	p.8

*Le second « Echo du Tambourin » de l'année civile étant publié en août, son rôle est essentiellement de commenter l'Assemblée Plénière de l'Ordre des Tambourinaires de juillet et d'anticiper le stage de Ceillac. Vous trouverez donc l'important compte-rendu de l'Assemblée Plénière 2001.*

*Particularité cette année : le passage de relais de Maurice Guis à Jean-Baptiste Gai au poste de Secrétaire du Conseil nous conduit à publier deux articles concernant l'Ordre, son bilan et ses aspirations, par les deux Secrétaires successifs (en particulier le rapport d'activités présenté lors de l'Assemblée Plénière).*

*Enfin, quelques informations pratiques rappellent notamment les modalités nouvelles de l'examen de tambourinaires session 2001.*

*La Rédaction*

*Réunion du Conseil  
de l'Ordre des Tambourinaires  
du Vendredi 20 avril 2001 à 20 h  
Oustau de Prouvènço - Aix-en-Provence*

Présents : Maurice Guis, secrétaire de l'Ordre des Tambourinaires, Sébastien Bourrelly, Pierre Eyguesier, Jean-Baptiste Giai, Virginie Oubré, Rémi Venture, Gabriel Melih représentant la Présidente de la Fédération Folklorique Méditerranéenne,

Excusés : Dominique Clérico, Jean-Louis Gras, Maurice Maréchal.

La séance est ouverte à 20 heures.

Le Conseil fixe tout d'abord la date de sa prochaine réunion : vendredi 28 septembre à 20 h (ordre du jour : préparation de l'examen 2001).

Le Conseil examine ensuite la proposition du secrétaire de nomination au grade d'instructeurs de Jean-Baptiste Giai, Elodie et Virginie Oubré, pour services rendus. Cette proposition est approuvée à l'unanimité. Il est donc décidé de la soumettre à la décision de la Présidente de la Fédération Folklorique Méditerranéenne.

Il examine ensuite la demande d'inscription au Tableau de l'Ordre d'Olivier Fouques. Elle est acceptée à l'unanimité.

Le Conseil élabore le programme des morceaux d'ensemble pour le stage de Ceillac :

1<sup>er</sup> niveau :

- Entrée des Spadaïres (M.Maréchal)
- Menuet V (Arnaud).

2<sup>ème</sup> niveau :

- Estampie (M.Guis)
- T'ong sanh' mih' (M.Maréchal)

3<sup>ème</sup> niveau :

- Ouverture du Devin du Village
- Marche à timbales (Arnaud), version du recueil II d'Anthologie,
- Les Deux Amis (M.Maréchal)

Il revoit également la question des ateliers optionnels et propose :  
Suite de la préparation de l'examen,

Arrangement musical,  
Culture musicale,  
Musique et danse,  
Danses de salon,  
Déchiffrage.

Il propose également une révision du déroulement de l'audition des stagiaires, jugée trop longue et parfois inutile.

La séance est levée à 22h 30.

*Compte rendu établi par  
Maurice Guis, Secrétaire*

*Réunion plénière  
du dimanche 8 juillet 2001  
Vence, centre culturel Henri Matisse*

Présents : Maurice Guis, secrétaire de l'Ordre des Tambourinaires, Dominique Clérico, secrétaire de la Commission de la Musique, Sébastien Bourrelly, Barthélémy Clérico, Pierre Eyguesier, Pierre Guis, Vincent Labbé, Maurice Maréchal, J.-P.Miaule, Bernard Proust, Bernard Rini, Nicolas Serkis,

Excusés : Gaël Ascaso, Corinne Dal Canto, Olivier Fouques, J.-B. Giai, Elodie et Virginie Oubré.

La séance est ouverte à 10 heures.

*Rapport d'activité*

Le Secrétaire donne lecture de son rapport figurant en annexe du présent compte rendu. Il demande qu'il soit publié dans *L'Echo du Tambourin*. Il regrette vivement que trop peu de membres se sentent concernés par les réunions plénières de l'Ordre des Tambourinaires.

Une discussion est ouverte sur ce sujet. L'assemblée fixe la réunion 2002 soit aux 29/30 juin soit au 6/7 juillet en fonction des Fêtes d'Arles. La F.-F.-M. sollicitera des groupes pour l'accueil. Si le lieu choisi est suffisamment central, toute la manifestation pourrait être concentrée sur un jour.

*Conseil : remplacement du tiers sortant*  
Les membres sortants (Michel Bernard-Savoie, J.-B. Gai, Maurice Guis, Nicolas Klutchinikoff) sont seuls candidats. Ils sont reconduits à l'unanimité.

#### *Instructeurs*

L'Assemblée examine la proposition de nomination d'instructeurs dans la « Promotion permanente Frédéric Mistral » pour services rendus, de Jean-Baptiste Gai, Elodie Oubré et Virginie Oubré. Le Secrétaire donne lecture de l'avis favorable de la Présidente de la Fédération Folklorique Méditerranéenne. Ce projet est approuvé par 11 voix et une abstention.

#### *Orientation du travail pour l'année 2001-2002 :*

- Enregistrement du CD de la Fédération Folklorique Méditerranéenne,
- Mise en œuvre de l'édition du troisième recueil d'Anthologie et mise à l'étude d'un recueil de niveau IV,
- édition de l'ouvrage de J.-B. Gai,
- refonte de la Méthode de galoubet-tambourin. Pour cela une réunion préalable de tous les enseignants serait souhaitable pour collecter leurs souhaits,
- rencontre de facteurs de galoubets (projet à reprendre),
- un effort particulier d'information est demandé en direction de la presse provençale pour toutes nos actions (stages, réunions plénières, journées d'étude, examen...). Il serait souhaitable que le conseil charge un de ses membres de ce travail.

#### *Examen de tambourinaires pour 2001*

L'Assemblée souhaite

- que soient publiés dès la rentrée dans *L'Echo du Tambourin*, *Lou Rampelaire*, *La Provence nous raconte*, et toute autre publication, les

modifications concernant les modalités de passage de l'examen,  
- que l'article du règlement concernant la tonalité des galoubets soit modifié de manière à prendre en compte le galoubet en si au diapason 440 Hz.

#### *Secrétaire de l'Ordre des Tambourinaires*

Maurice Guis étant démissionnaire, il est procédé à la nomination d'un nouveau secrétaire. Jean-Baptiste Gai est seul candidat. Il est élu à l'unanimité.

#### *Questions diverses*

- Pour la manifestation provençale d'Arles du 30 septembre la F.-F.-M. et l'Ordre des Tambourinaires se doivent de présenter un groupe de 12 à 15 tambourinaires. Dominique Clérico, au nom de la Fédération Folklorique Méditerranéenne, sollicitera individuellement les membres de l'Ordre.

- Pour l'enregistrement du CD, prévu les 15 et 16 septembre, Sébastien Bourrelly se propose pour retenir la salle de l'Ecole de musique de Rousset.

- Pierre Guis suggère que pour l'examen du troisième degré un programme avec piano soit envisagé. Cette proposition pourra être étudiée. Toutefois il est à noter qu'elle ne fait pas l'unanimité.

*Compte rendu établi  
par Maurice Guis, Secrétaire*

Chers amis,

Comme vous le savez je souhaite aujourd'hui laisser la place de secrétaire de l'Ordre des Tambourinaires à une autre personne, non point que je sois las ou découragé. Bien au contraire. Il s'agit tout simplement d'une étape pour moi très importante du développement de notre Ordre des Tambourinaires. Instituer l'alternance me paraît éminemment souhaitable pour échapper à la gérontocratie qui toujours nous menace si nous n'y prenons garde. Il va sans dire que je resterai toujours disponible pour les tâches que l'on voudra bien me confier.

Je profite donc de ce moment pour jeter un regard sur ce qui a été fait mais surtout sur ce qui ne l'a point été.

C'est en juin 1994 que les regrettés Daniel Audry, Président de la F.-F.-M. et René Nazet, secrétaire de la Commission de la Musique, réunissaient les tambourinaires du jury de l'examen pour élaborer les règles de fonctionnement de l'Ordre des Tambourinaires. La première réunion du Conseil s'est tenue le 23 octobre 1994 et la première Réunion Plénière le 27 novembre de la même année.

Nous avons donc dressé le tableau de l'Ordre qui se monte à ce jour à 45 membres plus la Présidente de la F.-F.-M. et le secrétaire de la Commission de la Musique.

Puis, tout au long de ces sept années

- nous nous sommes en priorité occupés d'assurer une meilleure organisation de l'encadrement des journées d'étude,

- nous avons remanié ou aménagé les modalités de l'examen de Tambourinaires notamment en définissant avec précision les exigences du

déchiffrage et en produisant un texte destiné à l'interrogation des candidats,

- nous avons mis en place le brevet d'instructeur destiné à donner une légitimité à nos formateurs faces aux titulaires de brevets sans grande valeur décernés par le Ministère de la Culture,

- nous avons mis en route la réédition des recueils d'Anthologie dont le numéro 2 paraît ce jour, travaux matériellement très lourds dans lesquels se sont notamment dévoués Jean-Baptiste Gai et Nicolas Klutchnikoff pour les travaux de saisie et de mise en page. Qu'ils en soient remerciés.

- nous avons pris en charge la partie tambourin du stage de Ceillac en étroite collaboration avec Dominique Clérico qui en est le directeur,

- nous avons activement participé aux actions du Comité de Défense du Tambourin qui face aux menaces d'un Ministère de la Culture qui nous ignorait a tout de même réussi à faire admettre dans le discours officiel, et même dans les faits, notre spécificité. Nous sommes actuellement enfin connus et un tout petit peu reconnus par l'Arcade (ex Arcam). Mais bien sûr ce n'est qu'un premier pas !

- nous essayons aussi de jouer ensemble. C'est ainsi que nous avons participé au disque de la Confédération et que nous préparons activement un CD entièrement consacré à la F.-F.-M.; nous nous produisons avec succès dans l'église de Ceillac lors du stage, et nous avons commencé l'an dernier à jouer lors de nos Réunions Plénières. Après Plan-de-Cuques c'est aujourd'hui Vence qui nous accueille et je remercie vivement Dominique Clérico ainsi que la Présidente de la Brissauda pour la peine qu'ils ont prise pour nous accueillir.

- enfin, après moult tâtonnements nous avons mis sur pied un bulletin de liaison, L'Echo du Tambourin, qui a été pris en

charge par Virginie Oubré et dont vous avez pu apprécier la qualité. Je la félicite pour sa réussite dans une entreprise qui n'était pas si aisée. Ce bulletin est envoyé gratuitement aux membres de l'Ordre des Tambourinaires mais peut être disponible pour tous moyennant une très modique participation. Merci de le faire savoir.

Venons-en maintenant à ce qui n'a pas été fait.

En prenant cette charge j'espérais, certainement avec quelque naïveté, qu'il serait possible de modifier quelque peu le comportement traditionnel des tambourinaires, au moins pour les plus compétents d'entre eux.

Certes un noyau d'anciens comme de jeunes a participé activement à notre entreprise, et je les en remercie du fond du cœur. Certes la totalité des tambourinaires (et pas seulement les membres de groupes fédérés) profite du travail que nous avons réalisé, et la plupart le reconnaissent. Certes les autorités de la F.-F.-M. ne nous ont pas ménagé leur aide et leurs encouragements, et je remercie tant notre actuelle présidente Madame Eynaud que notre ex-présidente Madame Baldelli.

Mais il faut bien constater qu'un bon nombre de nos tambourinaires inscrits au Tableau de l'Ordre continuent à fonctionner sur le schéma traditionnel que nous connaissons bien et qu'on pourrait résumer en une phrase : « allez-y, on vous fait confiance ».

Il semblerait pourtant possible, avec un minimum de sacrifices, de parvenir à nous mobiliser autour d'un projet simple tel celui de jouer ensemble deux ou trois fois par an. Notre collègue Anne Dalmon avec pris la peine d'organiser quelques répétitions : elle s'est retrouvée devant 5 ou 6 personnes... Nous avons dû jeter l'éponge.

Les services militaires, obligations professionnelles ou études peuvent évidemment éloigner quelques-uns d'entre nous pour un temps limité. Mais en dehors de ces quelques cas, comment comprendre que des personnes prennent

la peine de se faire inscrire au Tableau de l'Ordre pour ensuite ne plus donner jamais le moindre signe de vie ?

Au moins la réunion plénière pourrait elle être l'occasion de se manifester. Or je me suis livré à un petit recensement très édifiant :

	Membres	Présents ou excusés	Absents
1994	28	28	0
1995	36	28	8
1997	38	30	8
1998	43	28	15
1999	45	23	22
2000	46	15	31

On peut donc légitimement s'interroger. S'agit-il uniquement de négligence ? Certains sont-ils déçus ? Y a-t-il une défiance envers la F.-F.-M. ? Les musiques « trad. » ont-elles réussi à nous diviser ? Notre exigence de qualité incite-t-elle certains à écouter les sirènes des « musiques trad » forcément plus « sympa » ? Ou plus simplement préfère-t-on travailler dans son cercle personnel ce qui encore une fois n'a rien de nouveau ? En tout cas quel contraste avec les txistulari basques nombreux, compétents, organisés, prêts à se mobiliser et donc puissants. Il est évident que si nous ne parvenons pas à tant soit peu inverser notre tendance nous sommes voués à l'impuissance.

Il fut un temps où l'édition de musique et la formation des tambourinaires étaient primordiaux pour notre survie. Désormais cette priorité est dépassée. Pour les temps qui viennent notre survie sera fonction de notre capacité à nous mobiliser.

J'espère donc qu'un changement à la tête de notre Ordre contribuera à faire évoluer les choses. Et je souhaite bonne chance à mon successeur en l'assurant qu'il pourra toujours compter sur mon aide.

*Maurice Guis,  
Secrétaire de l'Ordre des Tambourinaires*

*Maurice Guis, lors de l'Assemblée plénière, ne s'est pas représenté en tant que Secrétaire, afin de réaliser son souhait d'alternance. A alors été élu à l'unanimité Jean-Baptiste Giaï à cette fonction. Nous reproduisons dans ces colonnes l'article d'investiture écrit par le nouveau Secrétaire :*

« C'est avec une joie certaine que j'ai appris mon élection au poste de Secrétaire de l'Ordre des Tambourinaires le 9 juillet dernier, et je tenais avant tout à remercier l'ensemble des membres de notre institution pour la confiance qu'ils ont bien voulu me témoigner. Je crois en effet que l'Ordre n'est pas seulement un regroupement de tambourinaires de bon niveau, en marge des activités de chacun, mais qu'il aspire à représenter une force pour l'avenir du galoubet-tambourin, pouvant influencer de façon importante sur son développement. Il l'a prouvé déjà à maintes reprises, par exemple par son implication dans la démarche de reconnaissance de l'instrument par l'Etat.

Nous, tambourinaires, avons certainement souvent le défaut de l'individualisme, et nous aimons beaucoup recréer toujours les mêmes structures indépendantes, avec les mêmes objectifs et les mêmes méthodes, persuadés que nous sommes de leur originalité : j'en appelle donc à une nouvelle réflexion de tous sur l'intérêt de se regrouper, comme cela a été le cas en 1993-94 lors de la création de l'Ordre. Je suis intimement persuadé que si l'on souhaite travailler pour le bien de l'instrument, les démarches individuelles et collectives sont complémentaires.

L'Ordre des Tambourinaires s'est formé au sein de la Fédération, tirant profit en particulier d'une structure administrative bien établie. A ce titre, il est de son devoir de s'occuper de musique traditionnelle provençale<sup>1</sup>, en termes d'enseignement, de définition de l'examen fédéral, de recherches historiques... Cependant, une fois cette tâche remplie, je crois que l'Ordre a aussi pour rôle de s'intéresser à des domaines qui n'ont rien de folkloriques, concernant le présent du galoubet-tambourin : reconnaissance d'un répertoire actuel, développement technique et organologique de l'instrument... Tradition et modernité ne sauraient être des entités complètes et indépendantes, elles ne sont que deux facettes de ce qui m'intéresse réellement : le galoubet-tambourin reconnu comme un instrument vivant, en pleine évolution et non un fossile, mais qui possède en plus une chance que n'ont pas d'autres instruments : une histoire d'une richesse fascinante, en Provence et bien au-delà.

Cette vision du rôle de l'Ordre, *in et extra* F.-F.-M., est à garder en tête lors de la définition des objectifs communs. Les réunions du Conseil et l'Assemblée Plénière sont dévolues à préciser nos domaines d'intervention, mais je tiens à mentionner quelques-unes des lignes de travail qui me semblent prioritaires, dans la continuité bien entendu de ce qui s'est fait jusqu'à maintenant :

- tout d'abord un souci affirmé de communication et d'information. Dans l'esprit de la création de *L'Echo du Tambourin*, nous devons réfléchir aux moyens de faire connaître nos actions à un public sensiblement plus large, et

---

<sup>1</sup> J'emploie le terme de « traditionnel » car nous sommes effectivement porteurs de la tradition d'enseignement et de jeu du galoubet-tambourin en Provence, et je ne désire pas délaissier ce mot pour le simple fait qu'il serait employé à tort et selon un sens faussé par certains.

d'accroître également la qualité de l'information destinée aux tambourinaires. Dans ce cadre s'inscrivent déjà : publications, disques, concerts. D'autres vecteurs seraient-ils utiles ? envisageables ?

- la nécessité bien sûr de répondre aux attentes de la Fédération : participation à l'organisation et à la définition du contenu des journées d'étude, de l'examen fédéral... A ce titre, je tiens beaucoup à ce que l'on se donne les moyens d'aller vers une plus grande maîtrise du solfège (déchiffrage notamment). Le développement des qualités d'écoute (justesse surtout) doit être également pris en compte. Enfin, la finalité de la formation est tout de même une prestation scénique, et j'aimerais que les élèves tambourinaires puissent aussi recevoir une information sur le comportement adéquat en concert ou en spectacle <sup>2</sup>.

- se placer en vecteur de développement du galoubet-tambourin, susciter des initiatives, des projets (on peut par exemple dans ce but imaginer des commandes d'oeuvres nouvelles pour les concerts de l'Ordre, ou bien l'examen d'un nouveau cahier des charges soumis aux facteurs de galoubets, etc...).

- poursuivre l'action de reconnaissance officielle de l'instrument par l'Etat.

J'espère de tout cœur que ces objectifs trouveront un écho actif auprès de

vous et contribueront à intéresser les membres qui se seraient légèrement démobilisés.

Je n'ignore pas que la succession de Maurice Guis est une responsabilité importante du fait de la qualité inégalable du travail qu'il a fourni au poste de Secrétaire de l'Ordre, mais du fait même de cette qualité, je vois l'action à venir de façon sereine : le plus difficile étant de tracer le sillon, il nous suffit donc de marcher dans ses traces. Et j'espère bien pouvoir compter sur son aide précieuse, d'autant qu'il demeure un membre actif et de référence dans notre institution.

*Jean-Baptiste Gai*  
*Secrétaire de l'Ordre des Tambourinaires »*

---

<sup>2</sup> Je pense par exemple que nous devons, pour notre crédibilité, pousser les tambourinaires à s'affranchir d'un certain nombre de mauvaises habitudes (jouer à tort et à travers *avant* le début d'un morceau, présenter sur scène des tambourinaires non encore formés...). Il est clair que nous n'avons aucun pouvoir de sanction, ni même le désir d'en user, mais nous devons absolument favoriser une prise de conscience des tambourinaires pour transformer des tics dommageables en des attitudes sur scène qui soient à la hauteur de n'importe quelle prestation un tant soit peu de qualité.

## Au sujet de l'examen fédéral

ATTENTION : les modalités de l'examen fédéral ont été modifiées pour la session 2001.

- Les versions de référence exigées aux épreuves d'interprétation pour les Premier et Second niveau sont celles publiées dans les Anthologies I et II, nouvelle édition, de la Fédération Folklorique Méditerranéenne.

- Les Olivettes devront être jouées dans leur intégralité, suivant la version citée ci-dessus (i.e. avec un trio).

- Les épreuves de questions et déchiffrage intégreront des questions sur les morceaux au programme de l'épreuve d'interprétation, selon les références historiques et musicales données dans les Anthologies nouvelle version. De plus, la planche « question/réponses » est remplacée, comme support d'interrogation, par un article à connaître et à comprendre qui est fourni aux candidats lors de l'inscription.

*Nous rappelons que ces Anthologies sont disponibles soit dans les diverses séances de travail de la Fédération (stage de Ceillac, journées d'étude), soit sur commande chez Dominique Clérico (171, chemin du Claou inférieur, 06140 - Vence)*

### Rendez-vous

#### JOURNEES D'ETUDE

7 octobre 2001 à Velaux  
18 novembre 2001 à Arles  
2 février 2002  
10 mars 2002

#### STAGE DE CEILLAC

Du 26 août au 1<sup>er</sup> septembre 2001.

#### ENREGISTREMENT

15 et 16 septembre 2001

REUNION DU CONSEIL DE L'ORDRE

28 septembre 2001

EXAMEN FEDERAL

9 décembre 2001

BON	D'INSCRIPTION	A
L'ECHO DU TAMBOURIN		
Nom.....		
Prénom.....		
Adresse.....		
.....		
A renvoyer à D. Clérico (171, chemin du Claou inférieur, 06140 - Vence)		
accompagné du règlement		

### Renseignements

#### ABONNEMENT AU BULLETIN

20 F par an  
(bon d'inscription ci-dessous)

INSCRIPTION AUX EXAMENS, STAGES  
se faire connaître à D. Clérico  
pour être dans la liste de  
distribution.

MISE EN PLACE D'UNE  
CORRESPONDANCE RAPIDE VIA  
INTERNET

Prière de communiquer vos  
adresses e-mail à  
Jean-Baptiste Giai :  
elovirjb@aol.com

Directeur de publication : Jacques Guérin, Président de la Fédération Folklorique Méditerranéenne

Siège social : 14, place de la République 13760 Saint-Cannat

Coordinatrice : Virginie Onbré

Mise en page : J.-B. Giai

N°ISSN en cours



Région  
Provence-Alpes-Côte d'Azur

